

Recherches sociographiques



Commentaire

Pierre Harvey

Situation de la recherche sur le Canada français
Volume 3, numéro 1-2, 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055116ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/055116ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, P. (1962). Commentaire. *Recherches sociographiques*, 3 (1-2), 102–104.
<https://doi.org/10.7202/055116ar>

Résumé de l'article

L'étude du milieu rural

COMMENTAIRE

N'étant pas géographe, mes remarques sur la communication de M. Grenier devront forcément se borner à ceux des problèmes du « régionalisme » qui sont communs aux géographes et aux économistes. Il est alors évident que c'est surtout la méthodologie qui doit retenir notre attention.

Le problème « régional » a surgi dans la littérature économique avec la prise de conscience des phénomènes de localisation. Ce type de préoccupation n'a cependant d'abord concerné que la firme avant de s'étendre à la « région ». Sous une forme ou sous l'autre il est resté marginal. Et si on excepte le faible courant de pensée qui relie Thünen à Isard, la dimension spatiale de la vie économique a été à peu près totalement négligée par la théorie économique qui a alors abandonné tout ce domaine aux géographes. Ce qui explique que ceux des économistes qui se sont intéressés aux conditions réelles de fonctionnement de l'économie de la province ont toujours dû faire de lourds emprunts aux géographes. Ces économistes se sont alors trouvés impliqués dans les querelles d'école qu'a soulevées chez les géographes le découpage de la province en un certain nombre de « régions ».

Sur ce point, M. Grenier rappelle quelles modifications profondes les géographes surtout ont fait subir au concept de « région », depuis Vidal de la Blache jusqu'aux toutes dernières analyses en termes de zones polarisées. Il admet que « presque toutes les études régionales faites jusqu'ici dans le Québec se situent en marge de ces préoccupations méthodologiques », ce qui expliquerait « la faiblesse des études régionales sur le Québec ». Ce qui l'amène à conclure que « tout le temps consacré par certains géographes du Québec à définir des régions soi-disant économiques (...) eût été mieux utilisé (...) à poser plus vigoureusement le cadre méthodologique de la définition puis de l'analyse des structures géographiques régionales ».

Dans une certaine mesure, la communication de M. Grenier illustre elle-même l'importance de cette réflexion méthodologique. Pour le montrer, je m'attacherai à un passage du texte de M. Grenier, passage qui, d'ailleurs, touche de très près les intérêts des économistes. M. Grenier déclare, en effet : « Une conception un peu rigoureuse du concept de région nous amènerait peut-être à considérer l'ensemble du Québec comme une seule et unique région polarisée autour de l'agglomération montréalaise (...) Cette constatation (...) suggérerait l'existence dans le reste du territoire simplement de sous-régions (...) »

Ce que M. Grenier évoque alors, c'est, en fait, un modèle spatial d'analyse économique, modèle dans lequel la province de Québec dans sa totalité serait considérée comme une partie (région) d'un ensemble plus vaste. Par ailleurs, cette province (région) serait elle-même composée d'un groupe de « sous-régions » intégrées surtout par le pôle montréalais.

Pour l'économiste, une telle représentation de l'économie de la province est pleine de promesses. Sous l'angle du marché du travail, un modèle de ce type a déjà été utilisé à l'École des Hautes études commerciales, à diverses occasions depuis quelques années, et il sert actuellement de cadre à des travaux de recherche. Mais la formulation qu'en fait M. Grenier révèle qu'on est encore loin d'avoir pleinement pris conscience des problèmes méthodologiques soulevés par l'approche régionale.

En décrivant les grandes lignes du modèle qu'il suggère, M. Grenier parle en effet d'une « conception rigoureuse » de la notion de région qui

« nous amènerait » à considérer la province comme *une seule région*. On peut douter d'abord qu'une conception quelconque puisse avoir ce caractère de *nécessité*. Si, en effet, on raisonne en termes d'homogénéité comme le suggère M. Grenier, ce qui est d'ailleurs valable, on pourrait bien *trouver commode* pour certaines fins, de considérer par exemple comme une même « région », toute la frange du Bouclier canadien qui donne lieu à l'implantation de l'industrie de la pâte et du papier. Le cadre régional déborderait alors les frontières provinciales qui seraient elles-mêmes vides de sens, sous l'angle choisi. Et ce n'est là qu'un exemple entre plusieurs.

Il ne semble pas possible non plus qu'une quelconque « conception rigoureuse » nous force à ne considérer qu'une véritable région et des sous-régions. Quelle différence fera-t-on entre la région et la sous-région? Si, en effet, la province fait elle-même partie d'un tout plus vaste, ce qui est implicite dans la formulation du modèle, cet ensemble plus vaste pourrait, à un autre niveau, être considéré comme une région, ce qui ferait de la province une sous-région, selon les termes de M. Grenier. C'est à partir d'hypothèses de ce genre, plus ou moins explicitées d'ailleurs, que certains économistes nient l'existence même de régions dans la province, au grand scandale des géographes les plus attachés à la lignée de Vidal de la Blache.

Mais ces derniers sont-ils seuls en cause? Je ne crois pas : l'affirmation, par le géographe, de la possibilité d'une définition quasi *nécessaire* de la région n'est possible que dans une optique consciemment ou inconsciemment « vidalienne », optique qui se profile en arrière-plan des énoncés de M. Grenier lorsqu'il parle d'une « définition rigoureuse » ou qu'il mentionne l'existence d'une « personnalité » pour une région quelconque. Il semble donc que nos géographes n'aient pas encore pleinement réussi à transposer, dans leur vocabulaire et leur conceptualisation, les éléments les plus valables de l'évolution méthodologique signalée par M. Grenier.

Par ailleurs, nos économistes se partagent en deux groupes, en ce qui concerne les questions régionales. D'une part, il y a ceux qui excluent la dimension spatiale de leurs analyses, selon cette tradition anglo-saxonne dont Isard, dans *Location and Space-Economy*,¹ indique bien le démarquage net par rapport aux problèmes de l'espace. Le second groupe, formé de ceux que les problèmes régionaux ont préoccupés, a reçu purement et simplement la notion de « région » des géographes ; mais les analyses n'ont pu alors déborder le cadre étroit des phénomènes de structures : cette approche nous a donné, par exemple, en termes de marché du travail, ce partage net de l'espace en un ensemble « normal » d'une part et en une collection de « zones de dépression structurelle » d'autre part.

Pour aller au-delà de ces deux attitudes, les économistes doivent, avec la collaboration des géographes, apprendre à raisonner en termes de modèles spatiaux articulés. Dans une telle démarche, il faudra procéder à un partage des tâches. On peut bien affirmer que la région se définit par une aire d'homogénéité, mais il faut localiser les frontières de ces aires et mesurer l'« étanchéité » de ces frontières. Il s'agit manifestement là d'un travail de géographe surtout. Par ailleurs, pour l'intégration de ces aires en un modèle explicatif cohérent, on doit faire appel à des concepts qui relèvent de « l'outillage » de l'économiste : taux de substitution et coûts de transfert, par exemple. Mais, à leur tour, ces concepts n'ont un sens

¹ Walter ISARD, *Location and Space-Economy*, New-York, Technology Press, M.I.T., John Wiley and Sons, 1956.

que par rapport à une question à élucider, question dont le degré de signification doit être élaboré avec le géographe. L'analyse régionale sous ses aspects économiques ne peut donc se faire sans une étroite collaboration des géographes et des économistes.

Jusqu'ici, dans la province, les économistes ou se sont totalement isolés des géographes en éliminant la dimension spatiale de leurs analyses, ou ils se sont au contraire soumis totalement aux géographes pour se laisser alors enfermer dans de simples descriptions de structures. La réflexion méthodologique en commun devrait chercher à éliminer ces obstacles et viser surtout à élaborer des modèles spatiaux intégrés, soit en termes de fonctionnement de l'économie de la province dans son ensemble, soit en termes de croissance. Les impératifs de l'aménagement du territoire ne sont pas nécessaires à cette démarche, même si l'on doit admettre qu'ils peuvent fournir une forte motivation.

Pierre HARVEY

*École des Hautes études commerciales,
Montréal.*